

M. Guillaume a publié (1), et en ce qui concerne les contes, « de nombreuses additions aux remarques trop peu nombreuses de M. Walckenaër. »

On le voit, l'érudition de Breghot du Lut s'étendait aux genres les plus divers : lexicologie, philologie, linguistique, bibliographie, tout était de son domaine, tout lui était devenu plus ou moins familier ; mais l'étude pour laquelle il avait une préférence marquée était, comme nous l'avons dit, celle du grec et du latin. Il s'y appliqua toute sa vie. Dès l'âge de dix-sept ans, il avait publié dans les journaux et dans divers recueils périodiques des imitations en vers français de plusieurs épigrammes empruntées de l'Anthologie grecque et de Martial (2). C'est ainsi qu'il préluda de bonne heure à la traduction complète de ce poète et à celles des poésies de Sapho.

La correspondance de nos deux amis ne se bornait pas à la recherche d'une date, d'une étymologie grecque ou latine, non plus qu'à l'exhumation de nos vieux auteurs. Ça et là, on y trouve le trait égrillard, la plaisanterie salée, reflet de cette bonhomie railleuse, de cette naïveté crue de nos pères, dont Breghot et Amanton avaient si bien étudié le langage et les allures. Amanton rassemblait avec soin tout ce qui pouvait concerner, au point de vue anecdotique, les Dijonnais célèbres, pour en faire un travail d'ensemble ; et, à ce propos, Breghot lui demande s'il connaît une aventure relative à la *constitution physique* du

---

(1) Guillaume (J.-Fr.-Marie), avocat, secrétaire perpétuel adjoint de l'Académie de Besançon, auteur de : *Recherches sur les écrivains*, dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses fables. Besançon et Paris, 1822, in-8°.

(2) *Eloge historique* de Breghot, p. 9.